



Règlement des expositions Code d'Éthique des Exposants



Général, Expositions, Code d'Éthique des Exposants, Principes en tant qu'Exposant aux Expositions de la FIFe, Code d'Éthique et responsabilité d'un Membre de la FIFe

1. Général

1.1 Expositions félines

Les expositions félines sont l'un des événements de promotion et de présentation du monde félin les plus importants. Outre les sites Web et les réseaux sociaux, les expositions félines sont les outils les plus importants de monde féline pour informer le public sur les chats d'origine domestique, de race ou non, et pour promouvoir le bien-être et la bonne vie de tous les chats. Les informations sur le monde des chats transmises à la communauté par le biais des journaux, radio, de la télévision et des médias sociaux auront normalement lieu dans le cadre d'expositions félines locales. Une exposition féline est l'arène où de nombreux amateurs de chats potentiels deviennent actifs après avoir été visiteurs. Les expositions félines sont également le lieu où les exposants des différents membres internationaux se rencontrent, où ils rivalisent avec leurs chats et où ils ont la possibilité d'échanger leurs expériences entre eux.

1.2 Code d'éthique des exposants

1.2.1 Principes en tant qu'exposant aux expositions FIFe

Les exposants sont, aux côtés des chats eux-mêmes et des juges FIFe, l'un des plus importants promoteurs du monde félin et ont de grandes responsabilités envers les valeurs et principes promus par la Fédération.

Les exposants, qu'ils soient uniquement exposants ou qu'ils soient également éleveurs, sont généralement le premier contact et leur comportement et leur attitude font partie des premières impressions que reçoivent les personnes extérieures au monde félin. Il est attendu d'eux qu'ils :

- démontrer des connaissances sur les chats et les races, sur le bien-être des chats, sur la façon de bien prendre soin d'eux et de leurs besoins, et la compréhension du comportement des chats,
- démontrer une connaissance de la FIFe et une compréhension des valeurs et principes de base identifiant l'organisation
- être capable de communiquer avec d'autres exposants et d'autres personnes (par exemple visiteurs, juges, organisateurs d'exposition) de manière toujours respectueuse, en faisant preuve de tolérance les uns envers les autres, malgré d'éventuelles différences, des opinions différentes et des origines culturelles et éducatives différentes ; gardez toujours la maîtrise de soi, soutenez-vous les uns les autres dans nos intérêts et objectifs communs et ne vous engagez jamais dans un comportement transgressif (par exemple, harcèlement, intimidation ou menaces, etc.),
- démontrer une atmosphère accueillante dans la salle d'exposition et sur les réseaux sociaux pour influencer l'opinion et l'attitude positive du public envers les chats, encourager les autres à s'intéresser à l'imagination des chats et à nous rejoindre dans des objectifs communs pour le bien-être des chats.

1.2.2 Code d'éthique et responsabilité d'un membre de la FIFe

Les Exposants et les Éleveurs sont des représentants de la FIFe et du Membre FIFe auquel ils appartiennent et se comporteront comme tels. Ils doivent toujours faire preuve d'une attitude prévenante et bienveillante et d'un comportement courtois, que ce soit verbalement, écrit et/ou démontré par des actions physiques. Qu'ils exposent ou visitent une exposition, ils ne doivent pas provoquer de perturbations pendant ou après l'exposition. Les médias sociaux sont considérés comme une extension de l'espace public physique et un comportement respectueux y est également attendu. Les Exposants et Éleveurs sont sous la responsabilité du Membre auquel ils appartiennent. Le Membre est responsable d'agir contre les Exposants et Éleveurs qui ne respecteraient pas ce code d'éthique, que ce comportement fasse officiellement l'objet d'une plainte, ou soit seulement signalé ou constaté. Ceci s'applique à tout comportement inapproprié en lien avec les expositions félines, ainsi que sur les réseaux sociaux.